



NEEMAZAL® -T/S



Protéger efficacement vos cultures des ravageurs sous abri

INSECTICIDE D'ORIGINE VÉGÉTALE CONTRE DIVERS RAVAGEURS EN CULTURES SOUS ABRI



EFFICACITÉ RECONNUE

Insecticide polyvalent à base d'Azadirachtine A.
Alternative aux insecticides de synthèse.



TRIPLE MODE D'ACTION

Permet de limiter les risques d'apparition de résistance.



PURETÉ DE LA MATIÈRE ACTIVE

Formulation unique grâce au procédé d'extraction breveté.
Qualité élevée et constante.



Andermatt

AMM n° 2140090

Utilisable en Agriculture Biologique conformément au règlement en vigueur.

Composition : Azadirachtine A

Concentration : 9,8g/L

Formulation : concentré Emulsionnable (EC)

DAR : - Type F (cicadelles, punaises et psylles, mouches fraisier)

- 3 jours (aleurodes, chenilles phytophages, mouches, pucerons et thrips tomate/aubergine/concombre/courgette/ cornichon/curcubitacées à peau comestibles)

DRE : 48 heures

pH : 7

DSR : 10m

Conditionnements : Bidon de 1L, 5L et 25L

ORIGINE DE NEEMAZAL®-T/S

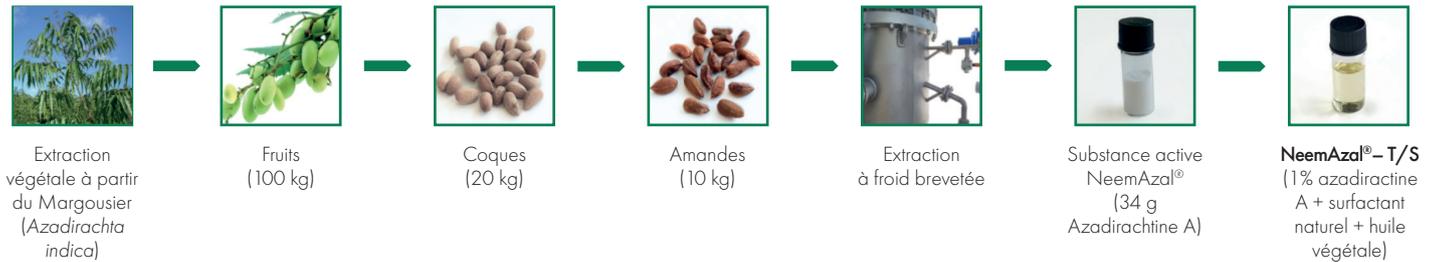
FORMULATION 100% VÉGÉTALE BREVETÉE POUR UNE QUALITÉ INÉGALÉE

La matière active (azadirachtine A) de NeemAzal®-T/S est issue d'une extraction aqueuse des amandes de l'arbre du Margousier (*Azadirachta indica*). Celles-ci sont d'abord pressées à froid. Les matières actives extraites par distillation à l'eau sont ensuite formulées avec de l'huile végétale neutre et biologique.

Ce mode d'extraction breveté, assure un standard de qualité élevé :

- maîtrise des impuretés et des concentrations des différents composés
- garantie une qualité sanitaire (absence d'aflatoxines et de résidus de solvants).

Grâce à cette maîtrise d'extraction, l'efficacité et la sélectivité (notamment sur auxiliaires) de NeemAzal®-T/S sont contrôlées.



TRIPLE MODE D'ACTION POUR UNE EFFICACITÉ MAXIMALE

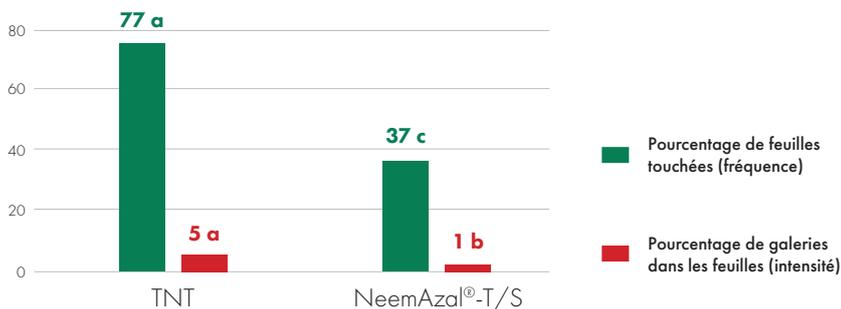
NeemAzal®-T/S fait preuve d'une systémie « locale » dans la plante. Il agit par ingestion.

- 1 **Arrêt de l'alimentation** : quelques heures après l'ingestion, l'insecte cesse de s'alimenter. La sécrétion de miellat s'arrête.
- 2 **Inhibiteur de mue** : environ une semaine après l'ingestion, le processus de mue des insectes est interrompu. Les larves meurent.
- 3 **Effet sur la reproduction** : arrêt de la reproduction et des pontes des ravageurs cibles.

La persistance d'action de NeemAzal®-T/S est de 7 jours.

NEEMAZAL®-T/S EFFICACE CONTRE *TUTA ABSOLUTA*

Essai comptage sur 50 feuilles - Notation au 07/09/2018 - Stade BBCH 81



Modalités	Nombres de larves <i>Tuta absoluta</i> comptées sur 50 feuilles	Efficacité
TNT	28 a	-
NeemAzal®-T/S	9 b	68%

PROTOCOLE

Produit : NeemAzal®-T/S

Culture : Tomate

Cible : *Tuta absoluta*

Lieu : Staphyt, département 66

MODALITÉS

- TNT

- NeemAzal®-T/S : 3 applications (3L/ha)

Cadence 15 jours

RÉSULTATS

NeemAzal®-T/S efficace contre la mineuse de la tomate *Tuta absoluta*.

MODALITÉS D'APPLICATIONS DE NEEMAZAL®-T/S

RECOMMANDATIONS D'EMPLOI

Dès la détection des premiers individus : 2 à 3 applications à 3L/ha à 7 jours d'intervalle.

NeemAzal®-T/S est particulièrement efficace en début d'infestation, lorsque les populations sont encore peu développées.

COMPATIBILITÉ AVEC LES AUXILIAIRES

NeemAzal®-T/S **s'intègre dans des programmes de Protection Biologique Intégrée (PBI)**.

Nous consulter pour le positionnement.

Compatible avec un grand nombre d'auxiliaires.

Pour les auxiliaires de niveau 2 (25 à 50% de mortalité) ou 3 (50 à 75% de mortalité), appliquer NeemAzal®-T/S avant les lâchers ou localement sur populations bien établies (nous consulter pour plus de détails). Persistance d'action d'environ 7 jours.

UTILISATION EN ASSOCIATION

Nous recommandons d'utiliser NeemAzal®-T/S en solo. Des utilisations en association sont tout de même possibles avec Helicovex® ou Littovir®.



MISE EN GARDE

Attention risque de phytotoxicité sur certaines espèces/variétés en cultures florales :

Phytotoxicité sur bourgeons selon les espèces : *Begonia semperflorens*, *B. elatior*-Hybrids, *Chrysanthemum* (Deep Luv), *Euphorbia pulcherrima* (Peter Star, Cortez), *Gerbera* (Pretty Red, Sigma, Luciana, Hydroponics - Chateau, Emperor, G'oldspark, Icefolly, Leila, Margarita, Mario, Napoli, Olilia, Optima, Purity, Red Explosion, Rosty, Ruby Red, Santos, Serena, Timo, Vigoury, Dream, Kimsey, Siby), *Impatiens-Neu-Guinea-Hybrids*, *Impatiens walleriana*, *Isotoma Pratia fluviatillis* (Blue Star Creeper), *Pelargonium-Peltatum-Hybrids*, *P.-Zonale-Hybrids*, *Solanum rantonnetti*, *Saintpaulia* (Miho io), *Tagetes*, *Tulbaghia vioacea* (Tricolos Society), *Verbena* (plusieurs variétés).

Phytotoxicité sur feuilles (enroulement, déformation) : *Abutilon*-Hybrids, *Begonia elatior*-Hybrids, *Callistemon citrinus* (Dwarf Boile Brush), *Cestrum*, *Clytostoma callistegiodes* (Lavender Trumpet Vine), *Dahlia*-hybrid (Dwarf Dahlia), *Datura*, *Euphorbia pulcherrima*, *Impatiens-Neu-Guinea-Hybriden*, *Impatiens walleriana*, *Gypsophila paniculata* (Baby's Breath), *Liriope spicata* (Silver Dragon Lilyturf), *Magnifolia stellata* (Royal Star), *Passiflora*, *Solanum rantonnetti*.

Pour les nouvelles variétés (sorties dans les 4 dernières années) faire un test préalable.

Les informations relatives aux éventuels problèmes de phytotoxicité de NeemAzal®-T/S ne sont pas exhaustives et sont communiquées uniquement à titre indicatif.

Il est conseillé de réaliser un test de sélectivité préalable dans les conditions de l'exploitation, avant application à l'ensemble des cultures.

USAGES ET DOSES AUTORISÉS

	Cultures	Usages	Dose	Stades d'application	Nb. max appli et intervalle	DAR
Homologation cultures sous abris	Tomate, aubergine	Aleurodes, chenilles phytophages, mouches, pucerons et thrips	3L/ha	Entre les stades BBCH 10 et BBCH 85	3 par an et par culture pour contrôler l'ensemble des ravageurs	3j
	Concombre, courgette, cornichon et autres cucurbitacées à peau comestible			Jusqu'au stade BBCH 85		
	Cultures florales et plante verte			Entre les stades BBCH 10 et BBCH 85		NA
Extension homologation art.51 uniquement sous serre permanente fermée*	Arbre et arbuste	Acariens, aleurodes, chenilles phytophages, cochenilles, pucerons, thrips	3L/ha	BBCH 10 et BBCH 85	7 jours	NA
	Cultures florales et plante verte	Acariens, phytophtes et tarsonèmes, cicadelles, punaises et psylles, cochenilles, coléoptères phytophages				
	Porte graine	Ravageurs divers				
	PPAM non alimentaire					
	Rosier	Acariens, aleurodes, chenilles phytophages, cochenilles, pucerons, thrips				
	Fraisier	Cicadelles, punaises et psylles, mouches		BBCH 10 et BBCH 49		F (BBCH 49)

*Pour les usages mineurs dont l'autorisation de mise sur le marché a été accordée dans le cadre de l'article 51 du règlement (CE) n° 1107/2009, l'attention de l'utilisateur est attirée sur les risques éventuels de phytotoxicité ou de manque d'efficacité. Avant tout emploi du produit, il est recommandé à l'utilisateur de s'assurer de son efficacité ou de l'absence de risques éventuels de phytotoxicité sur la culture.

NeemAzal®-T/S :

ATTENTION:

H361d : Susceptible de nuire au fœtus.

H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

EUH208 : Contient de l'Azadirachtine. Peut produire une réaction allergique.

EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



Helicovex® et Littovir® : SANS CLASSEMENT

 **Andermatt**

Détenteur homologation Helicovex® et Littovir® : Andermatt Biocontrol Suisse AG - Distribution par Andermatt France. Distribution et Homologation NeemAzal®-T/S : Andermatt France. Marque déposée © par TRIFOLIO GmbH. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi se référer à l'étiquette du produit ou consulter ander matt.fr et/ou ephy.anses.fr. Andermatt France est agréée pour la distribution de produits phytopharmaceutiques - N° 6400016.

PRODUIT POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTIONS. AVANT TOUTE UTILISATION LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT ET LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (article 66 du règlement en vigueur).